



Chaque année, en complément des outils de sensibilisation créés, les associations du réseau FNE Centre-Val de Loire proposent également des actions originales en adoptant des nouvelles méthodes ou outils permettant de sensibiliser d'avantage les jardiniers amateurs ou professionnels à la réduction d'usage des pesticides.

Fiche technique  
Objectif Zéro Pesticide

**F. 4 b**

Les démarches innovantes

## Loir-et-Cher

### Loir-et-Cher, blaisois. La charrette aux « Herbes folles »



Le CDPNE propose depuis 2009 un accompagnement aux communes qui s'engagent dans la démarche « Objectif zéro pesticide ». Pour la sensibilisation des habitants des communes engagées, le CDPNE propose des ateliers à destination du jeune public ou des sorties pour le grand public ayant pour thème la place des herbes folles dans les rues de nos villes et villages.

Ces animations se déroulent accompagnées de la « Charrette aux herbes folles » qui permet à l'animateur de disposer sur place de tous les outils pédagogiques nécessaires pour apprendre, flore et loupe à la main, à reconnaître les plantes sauvages des rues, à découvrir leurs histoires, leurs usages alimentaires, médicaux, artisanaux... mais aussi à les montrer, les signaler aux habitants en graffant, dessinant leurs noms à la peinture, au pochoir dans les rues. Objectif, mieux connaître les herbes folles pour mieux les accepter près de nous au quotidien.

### Bienvenue dans mon jardin au naturel !

Nées dans le Loiret, des opérations d'ouverture de jardins privés sont proposées à la belle saison pour le grand public. Elles s'étendent petit à petit sur le territoire régional (Cher, Indre, Sologne).

L'objectif est de permettre aux visiteurs de s'informer et partager sur les techniques du jardinage au naturel.



## Indre

### Echanges d'expérience entre communes engagées dans l'opération OZP



BRENNE - BERRY



Dans un contexte réglementaire qui se complexifie et avec une demande toujours croissante de communes souhaitant s'engager dans une démarche de réduction d'usage de pesticides, dans l'Indre, ce sont les Pays qui relayent l'opération OZP auprès de leurs communes dont beaucoup se montrent intéressées et désirent être accompagnées dans la mise en œuvre d'une gestion différenciée de leurs espaces publics. Ainsi, dans le cadre des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale, les engagements s'effectuent par regroupements de 5 communes. Cela permet d'instaurer une dynamique positive au sein des Pays, aussi bien lors des réunions de travail que par le simple fait que les communes ne se sentent pas seules engagées dans la démarche.

Le CPIE Brenne-Berry et Indre Nature organisent également chaque année des visites techniques départementales au sein de communes ayant expérimenté des techniques alternatives intéressantes. Cela permet aux agents et élus de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et d'envisager une nouvelle gestion de leurs espaces publics respectifs. En 2016, dans l'Indre, les communes engagées dans l'opération OZP ont été invitées à participer à deux journées techniques : l'utilisation de la flore locale comme alternative et action pédagogique à Rivarennés et l'engazonnement des trottoirs à Heugnes.



Ces temps de visite et de partage d'expérience offrent la possibilité de former collectivement les agents et permet surtout d'accroître la dynamique au sein des territoires ! Les agents et élus se montrent rassurés, sont plus motivés et repartent avec une envie d'expérimenter au sein de leur commune.

## Eure-et-Loir

### Sortie « plantes sauvages de nos villes et villages » à Anet.



Dans le cadre de son engagement dans l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages », la ville d'Anet a invité ses habitants, en partenariat avec Eure-et-Loir Nature qui l'accompagne dans sa démarche, à une balade dans les ruelles de la commune pour découvrir les herbes sauvages qui poussent au travers du bitume.

Cette opération permet de faire découvrir aux habitants des plantes qu'ils ne sont pas encore habitués à voir et de les sensibiliser aux dispositions de la loi qui ne permettra plus d'utiliser de pesticides à l'horizon 2017.

En complément de cette action, un sachet de plantes mellifères a été offert à tous les participants afin qu'ils puissent fleurir leurs pieds de murs et favoriser le maintien des abeilles dans ce secteur.

